

le patrimoine monumental de la Belgique

Wallonie

Volume 22¹
Province de Namur
Arrondissement de Dinant

Ministère de la Région wallonne
Direction générale de l'Aménagement du Territoire,
du Logement et du Patrimoine
Division du Patrimoine

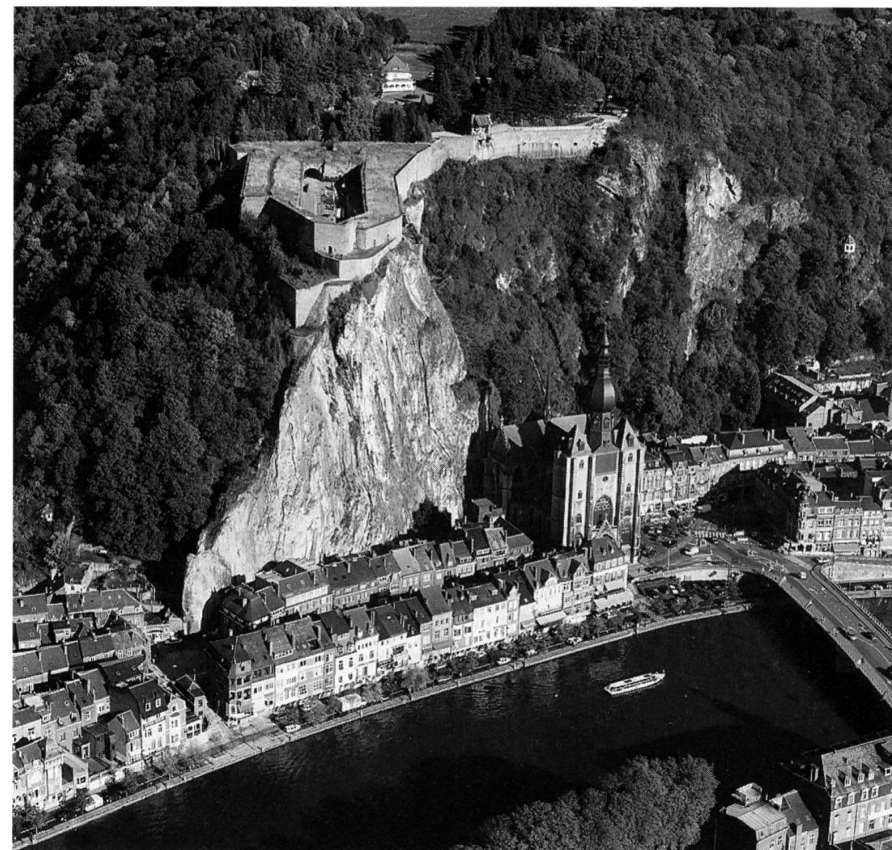
tion depuis le XI^e s. Il est du type «éperon barré», limité sur trois côtés par des falaises abruptes et prolongé vers l'E. par le large plateau de la Plate Terre rejoignant le Condroz, qui est le point le plus faible du site en raison de son accessibilité aisée (fig. 276).

Un château et une chapelle dédiée à st Benoît y sont fondés vers 1040, sous l'épiscopat de Nithard, prélat de Liège. De ce premier ensemble architectural, qui relevait jusqu'en 1070 à la fois du comte de Namur et de l'évêque de Liège, il ne subsiste rien. L'ensemble castral commande la ville, la traversée de la Meuse et le vallon de St-Jacques, au N.E., principal accès depuis le Condroz.

En 1466, Charles le Téméraire fait raser le château, qui a probablement évolué depuis sa fondation.

Au début du XVI^e s., Erard de la Marck, prince évêque de Liège, ordonne la réparation des forteresses principautaires. Dinant est du nombre. Le chroniqueur François de Rabutin a décrit l'aspect de la forteresse en 1554, alors qu'elle avait été un peu modifiée depuis les travaux d'Erard. De 1506 à 1514, on y bâtit trois corps de logis dont le r.d.ch. en calcaire présente des arcades portées par des colonnes de style dorique, l'étage est en brique, deux boulevards circulaires pour l'artillerie —des vestiges de celui de l'O. sont peut-être conservés en contrebas du fort actuel— et, au S., une tour qui abrite la chapelle en même temps qu'elle protège le débouché de l'escalier montant de la ville. Une fausse-braie à saillies curvilignes protège la base des murailles. En 1547, l'intervention de l'ingénieur italien Alessandro Pasqualini (1493-1559) s'est bornée à faire surcreuser le fossé principal, fermant l'accès par le plateau.

On ne sait rien de la modernisation probable de la forteresse avant le siège et la prise de Dinant par les troupes de Louis XIV en 1675. Une caponnière crénelée fermait le fossé au S. et un chemin couvert palissadé reliait le château aux tours de Monfort et de St-Jean, travaux réalisés peut-être dans le troisième quart du XVII^e s. Pendant l'occupation française, de 1675 à 1698, les fortifications du château comme celle de la ville sont puissamment renforcées par Vauban (1633-1707) et son princi-



276. DINANT. Fort de Dinant.

pal collaborateur à Dinant, Cladech († 1693).

Le château abîmé par le siège est d'abord réparé, renforcé par une batterie d'artillerie au N., un bastion au N.E. afin de battre le ravin de St-Jacques, une demi-lune et un chemin couvert à galerie souterraine (contremine) à l'E., enfin l'aménagement des bâtiments intérieurs en caserne. Il subsiste un tronçon de la contremine longeant la falaise, au S. du château, mentionnée en 1677.

En 1680, un «château neuf» est bâti à l'E. de l'ancien : c'est un ouvrage trapézoïdal à deux bastions et un demi-bastion, dont les

courtines sont protégées par des demi-lunes triangulaires.

Dix ans plus tard, la forteresse s'étend vers le S.E. avec la construction d'un ouvrage à cornes et d'une demi-lune, ainsi que de deux redoutes avancées, sur le plateau de la Plate Terre. En 1817, le tracé de l'ouvrage restait visible.

Enfin, de 1691 à 1694, on construit un ouvrage à couronne sur le plateau de Malaise, au N. du ravin de St-Jacques. Deux demi-bastions et un bastion à orillons, deux demi-lunes et un ravelin qui protège la gorge de l'ouvrage couvrent tout le plateau. En 1696, deux redoutes isolées augmentent encore

● FORT («CITADELLE») DE DINANT

L'éperon calcaire surplombant la collégiale Notre-Dame, à une altitude moyenne de 180 m et à une hauteur de 120 m au-dessus de la Meuse, est le site d'une fortifica-

le périmètre défensif, à Plate Terre et à Malaise.

Tous ces puissants organes fortifiés disparaissent en 1698 et en 1703, lorsque les Français rendent la ville à l'évêché de Liège après en avoir fait sauter les murs.

La galerie souterraine en chicane, longue d'une cinquantaine de mètres, construite en petit appareil irrégulier de calcaire, conservée sous l'actuel parc d'attraction de Mont-Fat, est l'unique vestige des travaux militaires français. La tour Montfort, édifice néo-médiéval du déb. du siècle, en moellons calcaires et surmonté d'une terrasse crénelée, y donne accès.

Vierge de toute fortification pendant un siècle, l'éperon est réutilisé dans le cadre de la nouvelle Barrière des Pays-Bas mise sur pied en 1815. Le projet de reconstruction d'un fort casematé commandant la Meuse et les différentes routes qui se croisent à Dinant datent de 1817. C'est l'œuvre du capitaine-ingénieur E. Bergsma. Les expropriations se déroulent en 1819 et les travaux s'achèvent en 1821. Dès 1822, on signale des éboulements aux murailles. Les prototypes de ce genre d'ouvrage fortifié relèvent des conceptions de Marc-René de Montalembert (1757-1810) et des recherches menées par les ingénieurs de l'empereur Napoléon I^{er}.

Il s'agit d'un fort, à la capacité en hommes et en armement réduite, et au potentiel de résistance limité, et non d'une citadelle au sens propre du terme, malgré la dénomination touristique en usage. L'ensemble est relativement en bon état, malgré l'arasement des terrassements, l'écroulement de certains parements dans les parties basses (réfectionnés en béton) et la transformation en 1936 par suppression de la voûte de deux niveaux d'une casemate en vue de la reconstitution d'une portion de tranchée du front de l'Yser et d'un « abri effondré ».

Le plan est un pentagone allongé irrégulier, tourné vers la vallée. A la gorge de l'ouvrage, à l'E., s'ouvre l'entrée, protégée par un ouvrage en fer à cheval et un chemin couvert réparé, aujourd'hui nivelé. Le système d'entrée est similaire à celui de lunettes et de redoutes isolées contemporaines, comme celles d'Anvers et d'Audenarde. Un avant-fossé le précédait,

comblé aujourd'hui. Le fossé principal est lui aussi comblé.

L'ouvrage d'entrée est une construction en U, voûtée en berceau et en cul de four. Parement interne et externe en petit appareil de calcaire semi-régulier. Murs épais d'1,80 m. Entièrement ouverte du côté intérieur, elle se termine par un arc en plein cintre à crossettes en escalier, sommé d'une dalle millésimée 1820. Dans les parois s'ouvre une suite de 32 meurtrières pour fusil, au plan en sifflet, interrompue à dr. par le passage de l'entrée (vers le S.). Un chaînage de pierres de taille marque les deux côtés de l'ouvrage. De part et d'autre, contrescarpe taillée dans la roche et parementée de même appareil, dans laquelle un escalier longitudinal monte à l'ancien chemin couvert.

Au-dessus de l'ouvrage, monument allemand à la mémoire des soldats tués en 1914. Cylindre de calcaire plein, coiffé d'un cône de même matériau, au centre d'une masse de terre. La partie supérieure du cylindre, en ressaut sur un cordon mouluré, se termine en frise à chevrons. Dans chaque chevron, un motif de croix de Malte en relief alterne avec un autre de fleur à cinq pétales. Sur le corps du cylindre, un cartouche rectangulaire porte deux sabres entrecroisés accolés de la date 19/14.

Aux deux extrémités du fossé comblé, deux caponnières doubles le traversent. Au N., caponnière à deux séries de 19 meurtrières et à poterne de sortie dans le fossé. Au S., caponnière à deux étages percés de 17 et de 33 meurtrières, prolongée vers le S.E. par un couloir surveillant l'escalier venant de la ville par 7 créneaux de tir et menant à trois casemates à canon commandant la ville et le pont. Dans chacune d'entre elles, embrasure en plein cintre au seuil concave, flanquée de deux meurtrières, surmontée d'un conduit d'aération. Sol en brique sur chant. La longueur totale des couloirs est de 150 m.

Dans l'escarpe, porte d'entrée au fort à arc en plein cintre à crossettes en escalier. De part et d'autre, massifs de maçonnerie en saillie vers l'extérieur, sans doute postérieurs. Au-dessus, dalle gravée portant l'inscription : « NI CIRCUMSPICIAS / AGGREDIARE CAVE / ANNO. VI. POST PRAELIUM. AD. WATERLOO. » (1821). A dr. et à g. de l'entrée principale, baies en



277. DINANT. Fort de Dinant.

plein cintre, desservant un réseau de salles casematées contenues dans un épais massif d'environ 34 m de profondeur. Immédiatement après les vantaux de l'entrée, deux rampes de maçonnerie sont la trace du système de levage du pont mobile. Murs intérieurs épais de 1,50 m, appareillés de petits moellons assisés, sol recouvert de pavés de grès et de grandes dalles de calcaire dans la partie droite du tunnel. Les locaux casematés de la gauche, voûtés en plein cintre et enduits, servaient notamment de poudrière, de corps de garde et de cachot; ils sont percés de fenêtres à linteau droit en trois pièces sous décharge et de portes en plein cintre. Ceux de la droite sont éclairés par des fenêtres rectangulaires ouvertes sur la vallée, aux appuis légèrement saillants. A l'extrémité N. du massif, trois casemates à canon dirigent leurs embrasures vers le ravin de St-Jacques et la route de Ciney. A dr. du tunnel, une porte plus large accède à un couloir crénelé prolongé par la caponnière S., le tout enduit. Les fentes de tir externes sont de trois types : vertical

simple, vertical à trémie, rectangulaire à trémie. Des trous carrés dans les piédroits témoignent de l'existence de volets mobiles à l'origine.

Grande cour centrale au plan pentagonal allongé, épousant la forme de l'éperon, pavée de grès. Autour, locaux aux murs en grand appareil de calcaire. Les murs extérieurs sont épais en moyenne de 2 m. Le tout est recouvert d'une chape de terre, à l'origine profilée en parapet d'infanterie (fig. 277).

Au N., dix salles casematées et fermées servant de casernement, boulangerie et forge, voûtées en plein cintre. Deux fenêtres et une porte à linteau droit s'ouvrent dans chaque local de casernement. Huit casemates aveugles constituent un second niveau inférieur. Les trois derniers locaux sont ouverts sur la cour à laquelle ils sont perpendiculaires. Terminés par de grands arcs cintrés en crossettes, ce sont des casemates à canon dirigées vers les routes de Philippeville et de Bouvignes. La paroi extérieure est percée au centre d'une em-



278. DINANT. Fort de Dinant.

brasure en plein cintre dont le seuil est concave et de deux meurtrières pour fusils. Le sol est en brique sur chant. En contrebas, terrasse basse accessible depuis les casemates du niveau inférieur par une porte à linteau horizontal.

Au S.O., deux casemates identiques battent la route de Givet. Deux portes en plein cintre donnent accès à une terrasse bordée d'un garde-corps, sur laquelle se trouvait une roue à godet sous une construction en planches (disparue) représentée sur les aquarelles du général de Howen (1820-1821).

Au S., six casemates identiques commandent la Meuse. Après les deux premières, deux portes à linteau droit accèdent aux latrines. Une porte en plein cintre à crossettes en escalier, avec battée extérieure et gonds des deux côtés -qui supportaient deux vantaux avec loquets verticaux- suit la troisième casemate. Elle s'ouvre sur un escalier de seize marches qui descend à la sortie latérale vers la ville et aux 408 marches disposées à flanc de rocher. Grandes

feuillures verticales dans les piles de maçonneries au débouché des 408 marches, traces d'une poterne et d'une possible passerelle mobile (fig. 278). Au niveau inférieur, quatre casemates voûtées en plein cintre présentent quatre fentes de tir ou d'aération.

A l'E., de g. à dr., grande arcade en plein cintre (parement disparu) menant aux casemates à canon du massif d'entrée, escalier montant au parapet et couloir d'entrée.

L'ensemble des maçonneries extérieures est en moellons de calcaire équarris et assisés, avec des boutisses placées à intervalle régulier, dont la face est un carré de 0,30 m de côté.

Philippe Bragard[1178]

M. BOUCHAT, *L'occupation française de Dinant et les travaux de fortification par les ingénieurs militaires entre 1675 et 1703*, Dinant, 1992; Ph. BRAGARD, *La reconstruction des forteresses belges après 1815 : une application des théories françaises de la fin du XVIII^e et du début du XIX^e siècle à propos de Namur, Huy et Dinant dans Vauban et ses successeurs en Hainaut et Entre-Sambre-et-Meuse*, Paris, 1994; Ph. BRAGARD, *A propos*

des souterrains à Bruxelles, Dinant et Philippeville, et des glacières de Philippeville et de Namur dans Bulletin GRSMA, n° 13, 1994, p. 15-22; G. de FROIDCOURT, Le château de Dinant au XVI^e siècle, Namur, 1940.